



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DRIRE

**DIRECTION REGIONALE DE L'INDUSTRIE,
DE LA RECHERCHE ET DE L'ENVIRONNEMENT
RHONE-ALPES**



Division de Lyon

DEP-DSNR Lyon 0404.2005

**Monsieur le directeur
EDF-BCOT
B.P. 127
84504 – BOLLENE CEDEX**

Lyon, le 12 AVR. 2005

OBJET : Contrôle des installations nucléaires de base
Base Chaude Opérationnelle du Tricastin (INB n° 157)
Inspection n° 2005-BCOT-0001 - « Respect des engagements, Contrôles périodiques »

Monsieur le directeur,

Dans le cadre de la surveillance des installations nucléaires de base prévue à l'article 11 du décret n° 63-1228 du 11 décembre 1963 modifié et à l'article 17 du décret n° 93-1272 du 1^{er} décembre 1993 modifié par le décret n° 2002-255 du 22 février 2002, une inspection a eu lieu le 30 Mars 2005 à la Base Chaude Opérationnelle du Tricastin (BCOT), sur le thème mentionné en objet.

A la suite des constatations faites, à cette occasion, par les inspecteurs, j'ai l'honneur de vous communiquer ci-dessous la synthèse de l'inspection ainsi que les principales observations qui en résultent.

Synthèse de l'inspection

L'inspection du 30 Mars 2005 avait pour but de vérifier le respect des engagements pris à la suite des inspections et des incidents significatifs, d'examiner des résultats de contrôles périodiques et de contrôler des expéditions de colis de matières radioactives. L'examen a porté sur l'année 2004 et le solde des années précédentes. Une trentaine d'actions correctives ont été examinées. 82 % d'entre elles ont été réalisées, dans les délais fixés. Ce résultat est satisfaisant. Toutefois, les actions restant à solder commencent, pour la plupart, à être anciennes.

.../...

A. Demande d'actions correctives

Le point B4 de l'inspection 2002-850-01, définition de critères de déclenchement systématiques et non interprétables, n'est pas encore soldé.

1. Je vous demande de bien vouloir solder rapidement ce point.

Concernant les enseignements tirés des inondations de Décembre 2003, les actions 6, établissement d'un document de synthèse, 10, mise en place de seuils de rétention, et 16, modification du support de l'alimentation électrique du bâtiment d'exploitation, ne sont pas encore soldées.

2. Je vous demande de bien vouloir terminer ces actions rapidement.

Les consignes à suivre, en cas d'alarme incendie survenant à la BCOT en dehors des heures normales de travail, sont bien présentes au PC sécurité de SOCATRI. Mais la fiche d'alarme correspondante était rangée dans un classeur, donc inapte à un service efficace, en cas de besoin.

3. Je vous demande de bien vouloir corriger cet écart et de dispenser toute formation nécessaire à l'appropriation effective de vos consignes par les agents de sécurité du PC SOCATRI.

Le dépoussiérage des locaux, armoires et tableaux électriques est réalisé périodiquement. Le résultats de cette action de maintenance n'est pas formalisé.

4. je vous demande de bien vouloir coriger cet écart.

B. Compléments d'information

Concernant les enseignements tirés des inondations de Décembre 2003, vous avez proposé d'améliorer la maîtrise des communications téléphoniques en situation de crise (point 4).

5. Ce problème concernant aussi les CNPE, j'ai bien noté que la mise en œuvre de cette action d'amélioration dépendait des services centraux de votre entreprise. Néanmoins, je vous demande de bien vouloir définir une échéance pour la réalisation de cette action.

C. Observations

Autre inspection à solder :

- inspection 2004-BCOT-0001, point A3, fiche réflexe à mettre à jour ($\Delta P < 2000\text{Pa}$ sur FAID).

.../...

Vous voudrez bien me faire part de vos observations et votre réponse concernant ce point dans un délai qui n'excèdera pas deux mois.

Pour les engagements que vous seriez amené à prendre, je vous demande de bien vouloir les identifier clairement, si possible par une référence, et d'en préciser, pour chacun, l'échéance de réalisation.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le directeur, l'assurance de ma considération distinguée.

Pour le directeur et par délégation,

~~Le Chef de Division~~

Ch. QUINTIN